

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DES DECISIONS
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2014**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél. : 01 49.60.20.45

ÉTAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	45
Présents.....	36
Absents représentés	8
Absents excusés	0
Absents non excusés	1

L'AN DEUX MIL QUATORZE, LE DIX HUIT DECEMBRE à VINGT HEURES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, 1^{er} adjoint au Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 12 décembre 2014 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ÉTAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL**PRESENTS**

MM. BOUYSSOU, BELABBAS, Mme PETER, M. RHOUMA, Mme GAMBIASIO, MM. MAYET, MARCHAND, Mme VIVIEN, M. BEAUBILLARD, Mmes SEBAIHI, WOJCIECHOWSKI, BERNARD Méhadée, adjoints au Maire,

M. RIEDACKER, Mmes POLIAN, LESENS, SPIRO, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. ALGUL, TAGZOUT, HEFAD, Mmes ZERNER (à partir du POINT A), OUDART, MACEDO, M. MARTINEZ (jusqu'au POINT A), Mme PIERON, M. AIT AMARA, Mme SIZORN, M. ZAVALLONE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, BOUILLAUD, AUBRY, Mmes POURRIOT, BERNARD Sandrine, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

M. GOSNAT, Maire, représenté par M. BOUYSSOU,
MM. PRAT, adjoint au Maire, représenté par M. BELABBAS,
Mmes ZERNER, conseillère municipale, représentée par M. ALGUL (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),
M. MARTINEZ, conseiller municipal, représenté par Mme GAMBIASIO (à partir du POINT B),
Mme KIROUANE, conseillère municipale, représentée par Mme PETER,
M. SEBKHI, conseiller municipal, représenté par M. BEAUBILLARD,
M. MOKRANI, conseiller municipal, représenté par M. MAYET,
Mme MISSLIN, conseillère municipale, représentée par Méhadée BERNARD,
M. VALLAT SIRIYOTHA, conseiller municipal, représenté par Mme POURRIOT.

ABSENT NON EXCUSE

M. RIVIERE, conseiller municipal.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER ayant réunie la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.
(38 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA,
M. AUBRY, Mme LE FRANC)

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le compte-rendu des débats du Conseil municipal du 20 novembre 2014.

(38 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

A1/1/ EST INFORME du bilan 2014 sur la ZAC Ivry-Confluences.

(affaire non sujette à un vote)

A1/2/ APPROUVE le compte-rendu annuel au titre de l'année 2013 relatif à la ZAC Ivry-Confluences, comprenant un bilan prévisionnel et un plan de trésorerie équilibrés en dépenses et recettes, et un tableau des acquisitions foncières.

(23 voix pour, 9 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA et 12 abstentions : MM. BELABBAS, PRAT, Mmes VIVIEN, SEBAIHI, M. AIT AMARA, Mme RODRIGO, M. ZAVALLONE, Mme POLIAN, M. CHIESA, Mme LESENS, MM. RHOUMA, HEFAD)

A2/ PREND ACTE du bilan d'activités et des comptes 2013 de la SADEV94.

(23 voix pour, 9 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA et 12 abstentions : MM. BELABBAS, PRAT, Mmes VIVIEN, SEBAIHI, M. AIT AMARA, Mme RODRIGO, M. ZAVALLONE, Mme POLIAN, M. CHIESA, Mme LESENS, MM. RHOUMA, HEFAD)

B1/ APPROUVE la convention de relogement avec l'Etat, l'OPH d'Ivry, l'ESH ICF La Sablière et l'ESH Logis Transports concernant le projet de renouvellement urbain du quartier Gagarine Truillot.

(unanimité)

B2/ DEMANDE que soient enfin entendus les besoins des habitants de Gagarine Truillot, EXIGE la reconnaissance de ce projet de rénovation urbaine et APPELLE tous les Ivryens à la poursuite de la mobilisation.

(unanimité)

C1/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activité et du compte administratif de la Communauté d'agglomération Seine Amont.

(affaire non sujette à un vote)

C2/ APPROUVE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour l'année 2014 de la Communauté d'Agglomération Seine-Amont.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

1a/ ADOPTE la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget principal et PREND ACTE de ses annexes.

(35 voix pour et 9 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA)

1b/ ADOPTE la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget annexe d'assainissement et PREND ACTE de ses annexes.

(35 voix pour, 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC et 3 abstentions : Mme Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA)

1c/ ADOPTE la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget annexe du chauffage urbain et PREND ACTE de ses annexes.

(35 voix pour et 9 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA)

1d/ ADOPTE la décision modificative n° 2 de l'exercice 2014 du budget annexe de la restauration municipale.

(38 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

1e/ ADOPTE la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget annexe du centre médico-psycho pédagogique et PREND ACTE de ses annexes.

(38 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

1f/ ADOPTE la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget annexe du service d'aide à domicile et PREND ACTE de ses annexes.

(38 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

1g/ ADOPTE la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget annexe du cinéma municipal le Luxy et PREND ACTE de ses annexes.

(38 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

1h/ ADOPTE la décision modificative n°2 de l'exercice 2014 du budget annexe du service public d'élimination des déchets et PREND ACTE de ses annexes.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

2a/ AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement en début d'année, dans l'attente de l'adoption du budget primitif (budget principal), dans la limite de 8 050 000 € pour les types d'immobilisations spécifiés.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

2b/ AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement en début d'année, dans l'attente de l'adoption du budget primitif (budget annexe d'assainissement), dans la limite de 500 000 € pour les types d'immobilisations spécifiés.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

2c/ AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement en début d'année, dans l'attente de l'adoption du budget primitif (budget annexe du service public d'élimination des déchets), dans la limite de 5 000 € pour les types d'immobilisations spécifiés.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

3/ AUTORISE le Maire à mandater, dès que nécessaire, aux associations et autres organismes locaux percevant une subvention communale et qui en ont justifié la nécessité, un ou plusieurs acompte(s) de subvention au titre de 2015 dans la limite du quart du montant accordé en 2014.

(29 voix pour, 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC et 9 conseillers ne prennent pas part au vote : MM. BOUYSSOU, BEAUBILLARD, SEBKHI, Mmes KIROUANE, SEBAIHI, MM. CHIESA, MARTINEZ, HEFAD, Mme POURRIOT)

4/ ACCORDE une subvention exceptionnelle de 7 310 € à l'association « Les Bergers en scène » pour l'entretien des locaux.

(37 voix pour, 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC et 1 conseiller ne prend pas part au vote : M. SEBKHI)

5/ ACCORDE une subvention exceptionnelle de 15 000 € à la Compagnie « Déplafonnée » pour le projet culturel « un pas vers l'autre ».

(35 voix pour et 9 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA)

6/ FIXE le montant de la redevance d'assainissement à compter du 1er janvier 2015 à 0,1923 € par mètre cube d'eau vendu aux riverains des voies ou portions de voies desservies par une canalisation d'égout communal ou départemental, qu'ils soient ou non raccordés.

(35 voix pour et 9 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA)

7/ FIXE à compter du 1er janvier 2015 les droits de place sur les marchés d'approvisionnement de la Ville et la redevance annuelle versée à la Ville et PRECISE que la redevance sera majorée d'une somme égale à 50 % des recettes annuelles correspondant aux droits de place perçus par le délégataire au delà de 349 000 € HT.

(35 voix pour et 9 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA)

8/ APPROUVE, dans le cadre de la dématérialisation de la chaîne comptable et financière, l'adhésion au protocole d'échange standard version 2 (PESV2) à compter de l'exercice 2015.

(38 voix pour et 6 conseillers ne prennent pas part au vote : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

9/ DECIDE de verser à Monsieur PARET, Trésorier Municipal d'Ivry-sur-Seine, l'indemnité de conseil calculée selon les barèmes en vigueur, au taux de 35% pour l'année 2014.

(35 voix pour et 9 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA)

10/ APPROUVE la cession par la Commune à SADEV94, concessionnaire de l'opération d'aménagement dénommée ZAC « Ivry-Confluences », du bien immobilier sis, 3 impasse de l'Avenir, parcelle cadastrée section AV n° 76 à Ivry-sur Seine, au prix de 528.217,22 €.

(36 voix pour, 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC et 2 abstentions : MM. RHOUMA, HEFAD)

11/ APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) et PRECISE que cet avenant proroge la durée de ladite convention jusqu'au 30 juin 2020 et crée de nouveaux périmètres : l'entrée de ville dite « Pierre Sépard », la zone d'activité « Ivry-Port Nord », et le site dit « Gagarine-Truillot ».

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

12/ APPROUVE le protocole avec l'Association Jardins Solidaire d'Ivraie relatif au maintien de son activité de jardinage à Ivry-sur-Seine.

(unanimité)

13/ DECIDE l'acquisition à titre gratuit à SADEV94 de la plateforme Charles Foix sise 54 rue Molière, cadastrée section AV 169, pour une superficie de 2.077 m² à Ivry-sur-Seine.

(38 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

14/ DECIDE l'acquisition à la société dénommée Infinim (ou tout substitué) d'un volume (non encore défini), dépendant de l'ensemble immobilier devant s'édifier sis 17/19 rue Maurice Coutant et 25/39 bis rue Marcel Lamant à Ivry-sur-Seine, sur les parcelles cadastrées section AH n° 62, 64, 65, 66, 120, 126, 268, 270 et 272, et comprenant notamment un local, livré brut de béton (donc non aménagé), affecté ultérieurement à l'usage d'un équipement petite enfance, d'une superficie utile de 664 m² environ, quatre places de stationnement (trois en sous-sol et une place extérieure) et des espaces verts et **INDIQUE** que cette acquisition s'effectuera selon la procédure juridique de Vente en l'Etat Futur d'Achèvement au prix global de 960.000,00 € HT.

(unanimité)

15/ DECIDE d'instaurer, sur tout le territoire de la Commune, l'obligation de soumettre à autorisation les travaux de ravalement de façades par dépôt d'une déclaration préalable de travaux.

(35 voix pour et 9 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA)

16/ ACCORDE un mandat spécial à Monsieur Romain Marchand, adjoint au Maire en charge du développement urbain et **PRECISE** qu'un ordre de mission est accordé à Monsieur Laurent Jeannin, directeur de Cabinet et à Monsieur Jean- François Lorès, Directeur du développement urbain afin qu'ils se rendent au Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM) qui se déroulera à Cannes du 10 au 13 mars 2015.

(35 voix pour et 9 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA)

17/ ACCORDE une subvention de 350 000 € à l'ESH Logis Transports pour la construction de 70 logements à l'angle de la rue Pierre Rigaud et de la Voie Nouvelle à Ivry-sur-Seine, au titre de la surcharge foncière.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

18/ ACCORDE une subvention de 300 000 € à l'OPH d'Ivry-sur-Seine pour la construction de 40 logements sis 74/76 avenue Jean Jaurès à Ivry-sur-Seine, au titre de la surcharge foncière.

(32 voix pour, 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC et 6 conseillers ne prennent pas part au vote : M. BOUYSSOU, Mmes KIROUANE, SEBAIHI, MM. MARTINEZ, HEFAD, Mme POURRIOT)

19/ ACCORDE une subvention de 457 500 € à l'OPH Ivry-sur-Seine pour la construction de 61 logements sis 22/23 rue Emile Blin à Ivry-sur-Seine, au titre de la surcharge foncière.

(32 voix pour, 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC et 6 conseillers ne prennent pas part au vote : M. BOUYSSOU, Mmes KIROUANE, SEBAIHI, MM. MARTINEZ, HEFAD, Mme POURRIOT)

20/ ACCORDE la garantie communale à l'ESH ICF la Sablière pour le remboursement de 4 prêts d'un montant total de 6 510 401 € qu'elle se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France pour la construction de 40 logements sociaux sis 22- 24 rue Ledru Rollin à Ivry-sur-Seine et, dans ce cadre, ACCORDE une subvention de 200 000 € à l'ESH ICF la Sablière pour la construction de 40 logements sis 22-24 rue Ledru Rollin à Ivry-sur-Seine, au titre de la surcharge foncière.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

21/ ACCORDE la garantie communale à ICF La Sablière S.A d'HLM pour le remboursement de 2 emprunts d'un montant total de 9 372 351 € qu'il se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ces prêts sont destinés à financer la réalisation d'une résidence sociale de 181 logements sise 22/24 rue Ledru Rollin à Ivry-sur-Seine.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

22/ APPROUVE la convention d'objectifs triennale avec l'Association pour le Logement des Jeunes Ivryens (ALJI).

(35 voix pour et 9 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA)

23/ ACCORDE la garantie communale à l'OPH d'Ivry pour le remboursement du prêt d'un montant total de 1 000 000 € qu'elle se propose de contracter auprès d'ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels pour l'amélioration des cités sises 51, rue Jean le Gallegu, 40, rue Marat et 6/8 avenue Spinoza à Ivry-sur-Seine.

(32 voix pour, 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC et 6 conseillers ne prennent pas part au vote : M. BOUYSSOU, Mmes KIROUANE, SEBAIHI, MM. MARTINEZ, HEFAD, Mme POURRIOT)

24/ ACCORDE une subvention de 300 000 € à l'OPH d'Ivry-sur-Seine pour la construction de 40 logements l'Angle des rues Jean Jacques Rousseau/Jules Vanzuppe à Ivry-sur-Seine, au titre de la surcharge foncière.

(32 voix pour, 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC et 6 conseillers ne prennent pas part au vote : M. BOUYSSOU, Mmes KIROUANE, SEBAIHI, MM. MARTINEZ, HEFAD, Mme POURRIOT)

25/ EMET un avis favorable au projet d'exploiter des installations de combustion par la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) sis 177 rue de Bercy à Paris 12.

(unanimité)

26/ APPROUVE la convention avec l'Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne relative à un programme de recherche et de développement sur les îlots de chaleur en milieu urbain dense.

(unanimité)

27/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activité et du compte administratif 2013 du SIRESCO.

(affaire non sujette à un vote)

28/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activités et du compte administratif 2013 du SIIM94.

(affaire non sujette à un vote)

29/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activités et du compte administratif 2013 du SIPPAREC.

(affaire non sujette à un vote)

30/ PREND ACTE de la communication du rapport d'activités et du compte administratif 2013 du SIGEIF.

(affaire non sujette à un vote)

31/ PREND ACTE du rapport annuel de la Société Lombard et Guérin, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement de la Ville pour l'exercice 2013.

(38 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

32/ APPROUVE la convention avec la société GrDF définissant les conditions d'autorisation d'occupation domaniale pour l'installation et l'hébergement d'équipements de télé-relevés en hauteur.

(unanimité)

33/ APPROUVE la convention de partenariat 2015 à passer avec l'Association Sports et Spectacles Internationaux (A.S.S.I.) relative à l'organisation annuelle de « l'humarathon » et PRECISE que, pour l'année 2015, le montant de la subvention accordée par la Ville à ladite association s'élève à 33 000 €.

(35 voix pour et 9 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA)

34/ ACCORDE une subvention exceptionnelle de 800 € au profit de l'Association Parfum d'Afrique pour l'aide aux victimes de Centrafrique.

(38 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

35/ APPROUVE la convention d'objectifs et de financement relative aux modalités d'éligibilité à la Prestation de Service Unique à passer avec la CAF du Val-de-Marne.

(unanimité)

36/ ACCORDE au SAMI Ivry-Vitry une subvention de 3 000 € pour l'année 2014.

(unanimité)

37/ APPROUVE l'annexe établie pour l'année 2014/2015 dans le cadre de la convention de partenariat avec le Département du Val-de-Marne relative à la mise en place du Programme local de prévention bucco-dentaire et PRECISE que la subvention départementale est fixée à 2 640 € pour l'année 2014/2015.

(unanimité)

38a/ DECIDE, à compter du 1^{er} janvier 2015, la création de 3 postes (2 postes d'attaché territorial, 1 poste d'attaché principal territorial) et la suppression de 4 postes (1 poste d'ingénieur principal territorial, 1 poste de Conservateur de bibliothèque, 1 poste d'animateur territorial, 1 poste de rédacteur territorial).

(unanimité)

38b/ DECIDE pour l'année 2015, la création de 11 postes d'agent recenseur.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

38c/ DECIDE la création d'emplois répondant à un accroissement saisonnier d'activité comme suit :

- 4 mois d'agent social 2ème classe,
- 1 mois d'auxiliaire de soins 1ère classe,
- 2 mois d'adjoint technique 2ème classe.

et DECIDE la création d'emplois répondant à un accroissement temporaire d'activité comme suit :

- 6 mois d'adjoint administratif,
- 12 mois d'adjoint technique,
- 3 mois d'adjoint du patrimoine,
- 6 mois d'auxiliaire de puériculture 1ère classe,
- 6 mois d'attaché.

(38 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA,
M. AUBRY, Mmes LE FRANC)

/ EST INFORME de la Procédure de modification du plan local d'urbanisme (PLU).

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1^{er} au 30 novembre 2014.

LA SEANCE A ETE LEVEE A 23H00

LA SECRETAIRE

POUR LE MAIRE

S. PETER

P. BOUYSSOU